



PV LA REUNION DU CA DU 22 MARS 2025

EN VISIOCONFERENCE en raison des conditions climatiques de dernière minute

1-Votes pour l'approbation du CR du CA du 25 Janvier 2025 :

-Vote le CR du CA du 25 janvier 2025 est adopté à l'unanimité

2-Nomination de professeur honoraire

Sur proposition du Président, M Pons est nommé professeur honoraire de l'UTL34

3- Site de Lamalou

3-1 Information : Démission de Mme Gualtieri de son poste de Vice-présidente du site de Lamalou. Le président remercie Monique pour toute l'énergie et le dévouement déployés sans relâche vers les étudiants de Lamalou depuis de nombreuses années. L'année dernière fut d'autant plus difficile que l'UTL a dû changer de salle ce qui a impacté l'organisation complète du site.

Il tient à rendre un grand hommage avec applaudissements de tous les membres du CA à Mme Gualtieri.

Il remercie Marie-Jeanne qui a pris le relais aussitôt l'obligation de Monique de quitter sa fonction pour des raisons de santé.

3-2 Le président propose la nomination de Mme Marie-Jeanne Diaz au poste de Vice-Présidente du site de l'UTL34 de Lamalou les Bains :

Vote : Nomination adoptée à l'unanimité

3-3 Sur proposition de la Vice-présidente du site de Lamalou, Mme Diaz, le Président propose la nomination de Mme Anissa Carmien, au poste de Vice-présidente adjointe sur le site de Lamalou :

Vote : Nomination adoptée à l'unanimité

Mme Carmien ; « je voulais que le site vive, j'ai donc accepté d'aider Marie-Jeanne dans sa mission »

Le Président remercie également Mme Hureaux pour tout le travail effectué au sein du CP de Lamalou les Bains

3-4 Sur proposition de la Vice-présidente du site de Lamalou, le président propose la validation des membres du nouveau Conseil de Proximité :

0412	BARTHE	Michele
0432	BIELLMANN	Béatrice
6018	CARMEN	Anissa
0400	CARMEN	Michel

0430	CHAMPY	Jean-Paul
5013	DIAZ	Marie-Jeanne
0439	FERON	Gérard
0437	HUREAUX	Paule
0436	SALAGNON	Michele

Marie-Jeanne informe qu'elle s'est appliquée à recruter des gens qui ont des compétences techniques pour les cours en Visio-conférence prévus sur le site en 2025/2026.

4-Compte-rendu de la rencontre, prévue à la demande du CA, avec le professeur concerné par l'incident sur le site de Pézenas, au Lycée.

Le président exprime ses regrets sur le fait que le mode opératoire prévu par le CA de la rencontre avec le prof n'ait pas été strictement suivi même si les arguments présentés lui paraissent recevables.

Mme Decobecq, en l'absence de M Guyon, informe le CA des conditions qui les ont conduits à rencontrer seuls le professeur et expose les grandes lignes de leur entretien. Le professeur leur a expliqué comment il avait vécu l'incident et leur a laissé entendre qu'il demanderait un RV avec le proviseur, ce qu'il n'a pas fait à ce jour...

Après avoir écouté les échanges entre les membres du CA, le président rappelle que dans le règlement intérieur de l'UTL34, il dispose d'un pouvoir de sanction

Le président prendra sa décision ultérieurement.

5-Le Club culture et Loisirs : Le Président remercie Gilbert Sanchez, Christiane Clapies et Michele Jegat, qui ont préparé un voyage ou une sortie, en investissant beaucoup de temps. Il regrette que ces voyages proposés en décembre 2024 pour juin 2025 n'aient pu aboutir par manque de participants. Il en tire la conclusion qu'il est nécessaire de préparer très rapidement des projets pour 2025/2026.

5-1 Réunion de la commission du Club le 08 Avril 2025 à 15h30 en visio-conférence, afin d'affiner le bon déroulement de la Fête et de présenter des projets pour l'année prochaine, ces projets sont à envoyer au Président avant la réunion.

5-2 La Fête de l'UTL 2025 : M Trano fait le bilan des problèmes rencontrés lors de la dernière fête, des besoins de matériel et des possibilités qu'il peut mettre à notre disposition en termes de sonorisation. Il se renseigne sur le prix de micros cravate. Mme Hellin se charge de demander à la Mairie s'il est possible de disposer de la salle dès le vendredi après-midi pour une répétition générale, sinon elle pourra ouvrir la salle très tôt le samedi matin.

M Ravaille envisage l'achat de micro-cravate (devis M Trano)

Mme Amiel et ses étudiants, M Marchandise et son groupe théâtre, Mme Mir et ses groupes théâtre débutant et lecture à haute-voix, M Sanchez- chansons espagnoles, proposent de petites prestations de 10 à 15 minutes.

Peut-être est-il possible de changer de lieu pour la fête une autre année et de le coupler -ou non- à la ville qui organise l'AG, (Mme Diaz propose Lamalou pour 2027). La réflexion est ouverte pour 2026. Le 8 avril les détails des animations pour la Fête 2025 seront fixés.

6-Point sur le budget en cours : Situation au 21/03/2025

Dépenses Total : 84 001,81€

-Classe 5

5121	Compte-courant	3 914,76 €
5125	Compte-rémunéré	117 000,00€
5126	Compte-Livret A	81 353,34€
Situation générale		202 268,10€

-Investissements Classe 2 2 903,30 €

-Fonctionnement- Classe6

A	8 165,78€
D	23 080,38€
E	39 979,75€
R	9 872,60€

Recettes Total : 155 563, 39€

Adhérents 1062	149 800,00€
Dons	221,20€
Intérêts	5 542,19€
Total	155 563,39€

Solde : Recettes – Dépenses = 71 561,58 €

Remarques du Président : les recettes sont proches de celles de l’an passé, le nombre des étudiants a un peu diminué, mais l’augmentation de la cotisation de 5€ permet d’équilibrer les recettes. Il reste 5 mois de charges. Ceci permet d’espérer un excédent d’environ 10 000€.

Quelques investissements sont à prévoir pour le site de Lamalou, ainsi que pour la fête. Merci de prévenir des besoins en matériels (ou en remplacement)

7- Réflexions et décisions sur les tarifs des cotisations 2025-2026 :

Réflexion : tarif pour les couples- tarif de fidélité- tarif spécial pour les personnes à faibles revenus.

Toutes ces idées sont évoquées avec sérieux et arguments mais non validés par l’ensemble de CA

Le Président rappelle qu’il avait sollicité le président du département, M Mesquida pour obtenir une subvention, il y a environ 1 an. Une somme de 2 000€ a été attribuée à laquelle s’est ajoutée une subvention de 1000 euros du député de la 7eme circonscription M. Denaja.

Cette aide est sur un compte spécial, pour être identifiée. Elle est destinée à prendre en charge, au moins en partie, le montant de la cotisation pour des personnes en difficulté. A ce jour il reste 520€. Le président est prêt à demander une nouvelle aide au Département si besoin. Il rappelle qu’il a convenu avec le département de ne demander une nouvelle aide que lorsque la précédente est épuisée.

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés financières, les demandes d’aide doivent passer par les CCAS de chaque ville, puis ensuite, au coup par coup, ce sont les VP qui règlent les problèmes.

Le Président demande de faire une estimation sur chaque site du nombre d'aides à prendre en charge, car nous arrivons à la fin de la subvention accordée précédemment. Avec les chiffres qui lui seront communiqués, il pourra calculer le montant à demander à nouveau.

Le CA rend hommage au travail de grande qualité effectué par M. Roques à Lodève sur ces propositions de tarifs, toutefois les dispositions actuelles, en utilisant le filtre du CCAS, permettent de trouver la meilleure solution pour le plus grand nombre possible.

Nos Trésoriers font remarquer que nos tarifs ne sont pas élitistes, nous sommes pratiquement la moins chère de France, nos conférences (86 cette année pour les 7 sites) sont gratuites...Les autres Universités font payer une adhésion (qui ne donne accès qu'aux conférences) + une cotisation souvent onéreuse par matière....

Après échanges

Vote sur le principe d'un tarif « couple » :

Vote : Pour=5, Abstention=1, Contre=19 Refusé

Vote sur le principe d'un tarif « fidélité » supérieure à 5 ans :

Vote : Pour=6, Abstention =5, contre=9 Refusé

Vote sur le Maintien de notre façon de faire, et de communiquer sur l'aide éventuelle au cas par cas.
Ceci permettrait de maintenir notre budget ?

► **Vote pour la proposition de maintien de tarif unique : adopté à la majorité**

8-Réflexion autour de l'organisation des conférences en 2025-2026 :

L'organisation des CA, des réunions de Bureau, de la Commission du Club, et autres deviennent très compliquées sur le site d'Agde. L'organisation de cette réunion est cependant prioritaire. C'est pourquoi l'an prochain, il faudra les prendre plus en compte en laissant plus de créneaux libres les samedis matin dans la programmation des conférences (voir avec le président les besoins en réunions administratives)).

9-Questions diverses : Est-il possible d'accorder la gratuité pour la fête à un invité pour les membres des CP pour remercier le membres des CP de leur aide au niveau de chaque site ?

Vote : contre =2, Abstention=0, ► proposition adoptée à la majorité

10-Planning des futures réunions :

Réunion de la commission du club : le 08 avril en visio-conférence

Prochains CA le samedi 10 mai à 09h, et le samedi 28 juin à 09h

Réunion de Bureau à reprogrammer

Réunion des professeurs avec tous les VP le samedi 17 mai à 10h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 13h

Le secrétariat : Michele Jegat, Christiane Clapiès.

Le président : Stéphane Ravaille